



Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties à la Convention sur la protection
et l'utilisation des cours d'eau transfrontières
et des lacs internationaux

**Groupe de travail de la gestion intégrée
des ressources en eau**

Seizième réunion*

Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation

Seizième réunion*

Genève, 26–28 avril 2021

Point 7 a) de l'ordre du jour provisoire

**Promotion d'une approche intégrée et intersectorielle de la gestion
des ressources en eau à tous les niveaux : Interactions entre l'eau,
l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes
dans les bassins transfrontières**

**Solutions et investissements fondés sur les interactions
entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes :
conclusions préliminaires d'une synthèse des expériences
acquises dans des bassins transfrontières**

Document soumis par le secrétariat en coopération avec la Finlande

Résumé

Le présent document contient les conclusions préliminaires d'une synthèse des expériences acquises en matière de solutions et d'investissements fondés sur les interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes dans des bassins transfrontières. Un document de synthèse des expériences acquises par les pays et bassins concernant la prise en compte de ces interactions avait été demandé lors de la huitième session de la Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau) (Nour-Soultan, 10-12 octobre 2018). Le bilan des solutions et investissements dans les interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes a été établi en 2020 et en 2021 par la Commission économique pour l'Europe en collaboration avec l'Union internationale pour la conservation de la nature. Le projet de rapport de synthèse (ECE/MP.WAT/WG.1/2021/INF.4-ECE/MP.WAT/WG.2/2021/INF.4) complète les conclusions contenues dans le présent document.

* Troisième réunion commune des deux groupes de travail.



Après avoir présenté le questionnaire et le cadre analytique ([ECE/MP.WAT/WG.1/2020/INF.4-TFWFEEN/2020/3](#)), le présent document présente les conclusions préliminaires de la synthèse en ce qui concerne : les problèmes communs et leurs causes profondes, les typologies communes, les arbitrages et synergies, les obstacles à la mise en œuvre, les facteurs favorables, la valeur ajoutée et les avantages perçus des solutions fondées sur les interactions, et les sources d'investissements dans les solutions fondées sur les interactions ainsi que les modes de financement. Des considérations régionales sont aussi incluses. Enfin, le présent document présente les principaux éléments du rapport de synthèse et propose des pistes pour aller de l'avant.

Le Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau et le Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation sont invités, lors de leur réunion commune, à examiner et à commenter les conclusions préliminaires contenues dans le présent document ainsi que le projet de rapport de synthèse. Les Groupes de travail sont également invités à charger le secrétariat, en coopération avec le pays chef de file, de transformer le rapport de synthèse en publication, en tenant compte des observations formulées, pour la neuvième session de la Réunion des Parties à la Convention sur l'eau (Tallinn, 29 septembre-1^{er} octobre 2021).

I. Contexte et introduction

A. Nécessité d'un rapport de synthèse sur les solutions et investissements fondés sur les interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes dans les bassins transfrontières

1. Les ressources en eau transfrontières constituent plus de 60 % des réserves mondiales d'eau douce. La sécurité hydrique, énergétique, alimentaire et environnementale en dépend. La gestion durable de ces eaux est cruciale pour le développement, la paix et la stabilité, tout comme est efficace la coopération entre les pays riverains et les différents secteurs de l'économie qui dépendent de ces eaux.

2. Le concept des interactions repose sur l'idée selon laquelle il y a un urgent besoin de rendre les politiques sectorielles et nationales plus cohérentes afin de réduire les arbitrages en matière de gestion des ressources et d'harmoniser les usages multiples des ressources, y compris des eaux transfrontières. La cohérence des mesures prises peut être assurée par des échanges de communications intersectoriels, une coordination active et la prise en compte des différents intérêts, ainsi que la négociation d'arbitrages, jusqu'à parvenir à la synergie et la coopération en vue d'atteindre des objectifs communs. Cette cohérence est à l'évidence une condition nécessaire à la prise de mesures efficaces en matière de lutte contre les changements climatiques ainsi que de sécurité hydrique et alimentaire, de préservation des écosystèmes et de développement en général, tous domaines qui exigent des actions intersectorielles (énergie, alimentation, biodiversité, etc.) et à différentes échelles (de mondiale à locale, ainsi que transfrontière). Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 exige lui-même une coordination entre les secteurs, des politiques cohérentes et une planification intégrée – essentiellement une « approche fondée sur les interactions ».

3. La cohérence des mesures prises est susceptible d'avoir des effets bénéfiques sur le plan économique en facilitant l'établissement de synergies et de partenariats, ce qui facilite aussi le cofinancement des investissements : public-privé, multisectoriel et impliquant plusieurs pays. Dans un contexte transfrontière, une confiance et une coopération accrues entre les pays riverains sont essentielles pour réduire les risques politiques auxquels doivent faire face les investisseurs. L'action climatique, l'économie verte et le développement durable offrent des cadres précieux de politique intersectorielle pour des projets coordonnés et intégrés, tout en étant susceptibles d'aider les autorités de l'eau à établir des partenariats et à trouver des moyens de financement.

4. Multiplier les bénéfices d'un seul projet (par exemple grâce à des infrastructures polyvalentes ou à la combinaison de solutions innovantes permettant d'utiliser efficacement des ressources différentes) constitue le moyen le plus pratique de contribuer à différents objectifs en même temps. Toutefois, en l'absence d'un cadre d'action cohérent, de processus de consultation et d'un cadre de planification à l'appui de l'intégration, il est difficile de changer d'échelle ou de reproduire ce type d'investissements. Les cadres de coopération transfrontière, comme les accords relatifs aux eaux transfrontières et les dispositifs institutionnels qui les accompagnent, ou les plans d'action stratégiques pour les bassins, pourraient de plus en plus jouer un rôle positif, pour autant qu'ils fournissent une base d'interaction avec les secteurs économiques pertinents (comme ceux de l'industrie, de la production d'énergie, de l'agriculture ou du tourisme).

5. À ce jour, divers gouvernements et institutions ont participé aux échanges sur les interactions et/ou aux évaluations effectuées par la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau) et ses organisations partenaires à travers le monde. C'est le cas par exemple de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), qui a cosupervisé l'élaboration du rapport de synthèse avec la Commission économique pour l'Europe (CEE), mettant à contribution son expérience acquise dans le cadre du projet « Building River Dialogue and Governance (BRIDGE) » (« Construire le dialogue et la gouvernance en matière de cours d'eau »). Ces efforts ont permis d'accumuler une quantité appréciable de connaissances et d'expériences pratiques. Parmi d'autres initiatives importantes on peut mentionner les

« Échanges régionaux sur les interactions », soutenus par la Commission européenne et l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ).

6. Pourtant, en dépit de cette expérience, on manque toujours d'exemples démontrant de manière convaincante la valeur ajoutée réelle de la méthode des interactions (pour la prise de décisions et à la mise en œuvre de politiques) par rapport aux méthodes sectorielles traditionnelles. La méthode des interactions devrait conduire à des « solutions fondées sur les interactions » permettant d'accroître l'efficacité des ressources et de concilier des intérêts différents, tout en protégeant l'environnement et en maximisant la valeur sociale des investissements. Il n'existe pas cependant de modèle unique de conception et de mise en œuvre des solutions fondées sur les interactions, et les expériences en matière de coopération intersectorielle peuvent ou non être considérées comme telles. Faire le bilan des solutions fondées sur les interactions implique donc de tenir compte d'un large éventail d'expériences et de clarifier en fin de compte les questions suivantes :

- Quels sont les problèmes les plus courants des bassins transfrontières que l'on affronte par une « méthode des interactions », c'est à dire de manière intersectorielle ?
- Quelles sont les catégories/typologies les plus communes des solutions et des investissements correspondants ?
- Quels sont les principaux arbitrages et synergies entre les secteurs et les pays ?
- Quels sont les avantages de la coopération qui sont susceptibles d'inciter à la pratiquer (et d'être utilisés à des fins de communication et de promotion) ?
- Quels sont les facteurs qui favorisent la mise en œuvre de solutions, notamment les dispositifs institutionnels et les cadres de financement ?

7. La Réunion des Parties à la Convention sur l'eau, lors de sa huitième session (Nour-Soultan, 10-12 octobre 2018), a demandé au secrétariat d'entreprendre, dans le cadre du programme de travail pour 2019-2021 au titre de la Convention sur l'eau (ECE/MP.WAT/54/Add.1, point 3.2.1), l'élaboration d'un document de synthèse destiné à combler ces importantes lacunes (ECE/MP.WAT/54, par. 70 f)).

8. La synthèse des solutions et investissements fondés sur les interactions est supervisée par l'Équipe spéciale des interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes dans le cadre de la Convention sur l'eau. Cette équipe spéciale, dont la Finlande est la Partie chef de file, a été créée en 2013 pour superviser une série d'évaluations thématiques fondées sur les interactions dans des bassins transfrontières. Elle est constituée de représentants de gouvernements (essentiellement des responsables des secteurs de l'eau, de l'énergie, de l'agriculture et de la protection de l'environnement) – surtout de pays qui ont déjà de l'expérience en matière d'évaluations fondées sur les interactions ou intégrées – d'organismes de bassin, d'agences spécialisées et d'organisations internationales, régionales et non gouvernementales, ainsi que d'experts/universitaires.

9. Parmi les travaux précédents fondés sur les interactions menés dans le cadre de la Convention sur l'eau il faut relever l'élaboration d'une méthode d'évaluation fondée sur les interactions dans les bassins transfrontières¹ (2013-2015) en vue de procéder à des évaluations participatives des questions d'interaction dans les bassins transfrontières et son application jusqu'à présent dans six bassins hydrographiques et un aquifère partagé

¹ Publiée par la suite sous le titre *Methodology for assessing the water-food-energy-ecosystems nexus in transboundary basins and experiences from its application: synthesis (Méthode d'évaluation des interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes dans les bassins transfrontières et synthèse des enseignements tirés de son application)* (Publication des Nations Unies, numéro de vente E.18.II.31), en guise de complément à la méthode initiale contenue dans la publication intitulée *Reconciling resource uses in transboundary basins: assessment of the water-food-energy-ecosystems nexus (Concilier les différentes utilisations des ressources dans les bassins transfrontières : évaluation des interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes)* (Publication des Nations Unies, ECE/MP.WAT/46).

(2013-2020), ainsi que le travail thématique sur le déploiement des énergies durables et renouvelables en tenant compte de l'eau et de l'environnement (2020)².

10. Le présent document contient les conclusions préliminaires d'un bilan des solutions et investissements fondés sur les interactions pour examen par les Groupes de travail, qui sont invités à :

a) Examiner le résumé et le projet de rapport de synthèse³, formuler d'éventuelles observations supplémentaires et charger le secrétariat, en coopération avec le pays chef de file, de transformer le rapport de synthèse en publication, en tenant compte des observations formulées et en apportant les modifications nécessaires le cas échéant ;

b) Charger le secrétariat de soumettre la publication « Solutions and investments in the water-food-energy-ecosystems nexus: a synthesis of experiences in transboundary basins », en anglais, à la neuvième session de la Réunion des Parties (Tallinn, 29 septembre-1^{er} octobre 2021), et de la traduire en arabe, espagnol, français et russe.

B. Bilan : cadre et questionnaire

11. Il a été procédé en 2020 à l'établissement d'un bilan des expériences de pays et de bassins en matière de conception et de mise en œuvre de solutions et d'investissements fondés sur les interactions qui présentaient un intérêt transfrontière⁴. On a utilisé pour cela un questionnaire spécial tandis qu'un cadre analytique approprié a servi au dépouillement des réponses. Le questionnaire a été établi en ligne et diffusé par la CEE, notamment à l'occasion de la quinzième réunion du Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau (Genève, 30 septembre-2 octobre 2020) (voir ECE/MP.WAT/WG.1/2020/INF.4-TFWFEEN/2020/3). Pour une meilleure compréhension des conclusions rapportées dans le présent document, on peut trouver les principaux éléments du cadre analytique dans le document ECE/MP.WAT/WG.1/2020/INF.4-TFWFEEN/2020/3.

12. Chaque réponse au questionnaire avait pour but de cerner une expérience de mise en œuvre d'une « solution fondée sur les interactions » et d'un « investissement fondé sur les interactions » correspondant qui présentaient un intérêt transfrontière, étant entendu que les « solutions et investissements fondés sur les interactions résultent d'un décloisonnement et produisent directement ou indirectement des avantages transfrontières durables dans de nombreux secteurs utilisant de l'eau ou dépendant de l'eau dans les États riverains »⁵.

13. Le cadre a donc été conçu pour permettre une analyse axée sur le processus visant à saisir les caractéristiques de la mise en œuvre des solutions fondées sur les interactions. Il s'agit donc d'un cadre à deux axes qui établit des liens entre différentes catégories de problèmes et différents facteurs de succès caractérisant la solution mise en œuvre.

14. Le premier axe comporte les problèmes les plus typiques qui affectent les bassins transfrontières en ce qui concerne la quantité des ressources en eau, la qualité de l'eau ou les aspects environnementaux. Ces problèmes typiques ont été tirés de la littérature, plus précisément de l'expérience de l'analyse diagnostique transfrontière pratiquée à l'aide de la méthodologie du Fonds pour l'environnement mondial partout dans le monde⁶. Le second axe comporte les facteurs de succès qui sous-tendent quatre grands groupes de solutions fondées sur les interactions : la coopération internationale/transfrontière, la gouvernance, les

² Des informations supplémentaires sont disponibles à l'adresse <https://unece.org/environment-policy/water/areas-work-convention/water-food-energy-ecosystem-nexus>.

³ Solutions et investissements fondés sur les interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes : synthèse des expériences acquises dans des bassins transfrontières (projet de rapport) (ECE/MP.WAT/WG.1/2021/INF.4-ECE/MP.WAT/WG.2/2021/INF.4).

⁴ Phil Riddell, Inventaire des solutions et investissements fondés sur les interactions dans les bassins transfrontières : Synthèse, Projet de rapport définitif, décembre 2020.

⁵ Phil Riddell, Inventaire des solutions et investissements fondés sur les interactions dans les bassins transfrontières : Synthèse, Projet de rapport définitif, décembre 2020.

⁶ Nous tenons à remercier de son aide l'International Waters Learning Exchange and Resource Network (IW:LEARN) du Fonds mondial pour l'environnement, qui a permis de consolider d'importantes questions de gestion et d'accéder aux projets du Fonds pour l'environnement mondial.

instruments économiques et politiques, l'infrastructure (tant grise que verte) et l'innovation. Ces groupes de solutions ont été tirés du cadre des « cinq i » élaboré au sein de la CEE⁷.

15. Le questionnaire a été mis au point pour saisir les liens entre les problèmes à résoudre, leurs causes profondes, les types de solutions, les types d'investissements et les modes de financement. Il visait en outre à recueillir les avantages perçus de l'application d'une méthode fondée sur les interactions comparée à la planification sectorielle cloisonnée traditionnelle.

16. Il est important de noter que les solutions fondées sur les interactions s'appliquent typiquement à des problèmes qui s'aggravent mutuellement (par exemple concernant tant la qualité de l'eau que sa quantité) et/ou combinent deux catégories de solutions ou davantage (par exemple gouvernance et infrastructures). Pour pouvoir tirer des conclusions des expériences recueillies il est nécessaire de démêler les différents éléments et de les recombinaison en fonction de caractéristiques communes.

17. Le bilan a porté sur 36 études de cas soumises en réponse au questionnaire (21) ou tirées de la littérature (15). Ces études de cas concernaient les régions suivantes :

- Afrique (11) – Incomati, Kafue, Limpopo, Mekrou (affluent du Niger), Niger, aquifère du nord-ouest du Sahara (2), Orange-Senqu, Sénégal, Zambèze (2) ;
- Amériques (4) – Grands Lacs, Lac Atitlán, Lac Titicaca, Paraná ;
- Asie (9) – Sekong, Sesan et Srepok (3S), Alazani/Ganykh, bassin de la mer d'Aral, bassin de la Koura, Syr-Darya inférieur, Mékong (3), Tista ;
- Europe⁸ (12) – Danube (2), Drin, Drina, Elbe, Lac Léman, Lac Peipsi, Pripiat, Rhin (2), Save, Dniestr.

18. L'analyse des études de cas susmentionnées a permis d'établir les principaux facteurs de succès de la mise en œuvre de solutions fondées sur les interactions et les obstacles les plus fréquents à surmonter, ainsi que d'apprécier la valeur ajoutée de cette méthode, notamment par rapport aux différentes régions. Ces facteurs de succès et ces obstacles ont été recensés dans la section II ci-après.

19. Il est important de garder à l'esprit que le réservoir des expériences prises en compte était limité. Comme les principales tendances qui émergent de l'analyse correspondent manifestement à la vaste expérience de la CEE et de l'UICN, il paraît nécessaire de diffuser plus largement le questionnaire (ainsi que de procéder éventuellement à une révision du questionnaire lui-même sur la base des réactions suscitées par la première série de réponses).

20. Le cadre à deux axes, qui montre les problèmes à résoudre et les facteurs de succès de la mise en œuvre de solutions, ainsi que le questionnaire⁹, sont bien décrits dans le projet de rapport intitulé « Solutions et investissements fondés sur les interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes : synthèse des expériences acquises dans des bassins transfrontières » (ECE/MP.WAT/WG.1/2021/INF.4-ECE/MP.WAT/WG.2/2021/INF.4).

21. Les résultats préliminaires du bilan ont été présentés à la sixième réunion de l'Équipe spéciale sur les interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes (Genève, 22 et 23 octobre 2020). Les participants ont examiné non seulement les principaux facteurs de succès mais aussi les bénéfices et la valeur ajoutée de la mise en œuvre de solutions fondées sur les interactions pour résoudre les problèmes les plus typiques qui affectent les bassins transfrontières et soutenir la coopération, ainsi que la manière dont de telles solutions pourraient être financées. La réunion a donné lieu à une discussion sur les expériences en matière d'application et d'opérationnalisation de la méthode des interactions dans différentes régions du monde, notamment par l'intermédiaire de dialogues régionaux et de programmes

⁷ Les cinq i des solutions fondées sur les interactions sont institutions, informations, instruments, infrastructures, coordination et coopération internationales (*Méthode d'évaluation des interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes*). Les groupes ont été « défaits » en facteurs de succès sur la base des expériences acquises lors d'évaluations fondées sur les interactions et d'exercices similaires menés par la CEE.

⁸ La région de l'Europe inclut l'Europe orientale et l'Europe occidentale.

⁹ Disponible à l'adresse <https://unece.org/environmental-policy/events/task-force-water-food-energy-ecosystems-nexus>.

de coopération. Les partenaires régionaux de la Convention sur l'eau (la Commission économique et sociale pour l'Asie de l'Ouest, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le Partenariat mondial pour l'eau-Méditerranée et le Centre régional pour l'environnement de l'Asie centrale) ont rendu compte de leurs expériences en la matière et souligné le fait que la mise en œuvre pratique et les avantages de la méthode des interactions restaient encore assez vagues, ce qui ne donnait que davantage de valeur à l'établissement du bilan.

II. Résumé des conclusions de l'établissement du bilan

A. Problèmes communs dans les bassins transfrontières et leurs causes profondes

22. Les données et informations qui ressortent de l'examen de la littérature ainsi que l'enquête ont été soumises à toute une série d'analyses quantitatives et qualitatives. Pour le dire simplement, ces analyses ont révélé, au moins pour ce qui est des études de cas, que les problèmes concernés par les facteurs de succès fondés sur les interactions relevaient davantage des questions environnementales et qualitatives que des questions quantitatives de variabilité des ressources en eau, par exemple. Cela ne veut pas dire que les questions quantitatives sont absentes mais que la majorité des solutions collectées concernent des problèmes qualitatifs et environnementaux, révélant ainsi que les questions quantitatives sont plus rarement abordées par une méthode fondée sur les interactions.

23. On observe néanmoins une cohérence remarquable entre les études de cas par rapport au fait que les modifications hydrologiques d'origine anthropique constituent la première cause des problèmes abordés, partout dans le monde. Les changements climatiques sont la deuxième cause en dehors de la région européenne.

24. Les données indiquent également que, dans une très grande mesure, les solutions institutionnelles l'emportent sur les approches infrastructurelles (même si cela peut avoir été influencé par la nature des parties prenantes ayant participé à l'enquête). S'agissant des infrastructures, les infrastructures vertes étaient légèrement plus présentes que les infrastructures construites.

B. Solutions fondées sur les interactions : typologies communes, arbitrages et synergies

25. Une « solution fondée sur les interactions » se définit au sens large comme « une intervention profitant à plus d'un secteur, en incluant aussi dans ce contexte les interventions qui réduisent la pression exercée sur les écosystèmes (ou sur l'environnement en général) »¹⁰.

26. Les typologies des solutions et les facteurs de succès sous-jacents couvrent une large gamme. Les 26 facteurs de succès (voir le tableau 1 ci-dessous) relevant des quatre grands groupes (coopération internationale, gouvernance, instruments économiques et politiques, et infrastructure et innovation) sont tous apparus dans au moins une étude de cas. Deux facteurs de succès supplémentaires ont été mentionnés dans deux des études de cas (marqués comme « autre » dans le tableau).

27. La conclusion évidente est que la vaste gamme de facteurs de succès « institutionnels » l'emporte sur les autres, ce qui revient à dire qu'il n'y a qu'une faible mobilisation des infrastructures vertes et encore moins des infrastructures construites (grises). En d'autres termes, les facteurs de succès les plus courants sont liés à l'action des institutions et ne nécessitent pas la mobilisation de ressources destinées à des investissements dans de nouvelles infrastructures.

¹⁰ *Méthode d'évaluation des interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes*, p. 61.

Tableau 1
Facteurs de succès (institutionnels, liés aux infrastructures vertes et grises) classés du plus courant au moins courant

<i>Facteur de succès</i>	<i>Type</i>
1. Coopération transfrontière renforcée	Institutionnel
2. Partage de données et d'informations	Institutionnel
3. Sensibilisation accrue aux options intersectorielles, aux arbitrages transfrontières, aux compromis et aux synergies	Institutionnel
4. Règles de fonctionnement pour les infrastructures innovantes	Institutionnel
5. Sensibilisation accrue aux bénéfices cumulables des arbitrages transfrontières, compromis et synergies	Institutionnel
6. Arrangements d'ordre institutionnel	Institutionnel
7. Énergies renouvelables	Infrastructurel (infrastructures vertes)
8. Infrastructures naturelles	Infrastructurel (infrastructures vertes)
9. Évaluations normalisées d'impact social et environnemental entre les secteurs et entre les riverains	Institutionnel
10. Dispositifs juridiques	Institutionnel
11. Politiques de gestion de la demande	Institutionnel
12. Règlements appropriés et bien appliqués	Institutionnel
13. Utilisation polyvalente des infrastructures existantes	Institutionnel
14. Infrastructures innovantes	Infrastructurel (infrastructures grises)
15. Concepts de prestation des services décentralisée	Institutionnel
16. Système mobile d'eau économique	Institutionnel
17. Structure d'incitation transparente et fonctionnelle	Institutionnel
18. Petite agriculture de conservation	Infrastructurel (infrastructures vertes)
19. Stratégies énergétiques intelligentes	Institutionnel
20. Nouvelles infrastructures polyvalentes au niveau du bassin et/ou leur planification	Infrastructurel (infrastructures grises)
21. Agro-industrie de conservation à grande échelle	Infrastructurel (infrastructures vertes)
22. Financement novateur	Institutionnel
23. Paramètres de mesure communs	Institutionnel

<i>Facteur de succès</i>	<i>Type</i>
24. Infrastructures d'approvisionnement décentralisées	Infrastructurel (infrastructures grises)
25. Conditions transparentes et équitables pour le commerce transfrontière entre les riverains	Institutionnel
26. (Autre) Établissement des priorités en matière d'investissements sur la base d'analyses hydrologiques et autres	Institutionnel
27. Sensibilisation	Institutionnel
28. (Autre) Application et suivi des mesures de lutte contre l'érosion, cartographie des risques d'érosion	Institutionnel

28. L'enquête n'a pas permis de se faire une idée claire des arbitrages et synergies associés aux solutions fondées sur les interactions. Cependant, lorsqu'on regarde les facteurs de succès on peut en tirer deux conclusions provisoires. D'abord, au moins cinq de ces facteurs impliquent un arbitrage lié à la répartition des ressources en eau (nouvelles infrastructures polyvalentes au niveau du bassin, utilisation polyvalente des infrastructures existantes, politiques de gestion de la demande, infrastructures innovantes et règles de fonctionnement pour infrastructures innovantes). Ensuite, certains des facteurs « institutionnels » peuvent impliquer d'autres types d'arbitrages et termes d'hégémonie ou d'économie politique. Il est espéré que les entretiens de suivi permettront de faire la lumière sur les arbitrages et synergies.

C. Solutions fondées sur les interactions : obstacles à la mise en œuvre et facteurs favorables

29. L'ensemble des données a mis en lumière un série de huit obstacles rencontrés par les parties prenantes qui s'efforçaient de mettre en œuvre des solutions fondées sur les interactions. Il s'agit d'obstacles d'ordre politique, de manque de données et d'institutions inadéquates, de contraintes financières, de cloisonnements persistants, de capacités techniques limitées, de délais serrés et d'options limitées en matière de partage des retombées bénéfiques.

30. Heureusement, les données ont aussi mis en évidence trois manières possibles de surmonter de tels obstacles, ce qui a été fait concrètement dans plusieurs cas. « Soutien bien ciblé sur la base des programmes », « Intégration des plans nationaux et sectoriels dans la planification de développement de haut niveau » et « Compréhension commune et confiance mutuelle » ont émergé en tant que facteurs favorables aux solutions fondées sur les interactions dans les bassins transfrontières. Un autre élément facilitant est apparu lors de la sixième réunion de l'Équipe spéciale sur les interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes, ainsi que lors d'un récent atelier virtuel sur le financement de la coopération transfrontière et la mise en valeur des bassins (16 et 17 décembre 2020) : il s'agit de la participation de décideurs de haut niveau et de ministères des finances aux dialogues transfrontières (sur les interactions). Le manque d'implication des décideurs de haut niveau constitue souvent un obstacle majeur qui empêche les riverains de mettre en œuvre des solutions concrètes (fondées ou non sur les interactions). Si les dialogues transfrontières permettent d'identifier des projets susceptibles d'être financés, ils ont des chances d'attirer l'attention des ministères ne relevant pas des secteurs concernés. La nature coopérative des dialogues concernant l'approche fondée sur les interactions est même de nature à jouer un rôle crucial en réduisant les risques politiques et financiers pour les investisseurs.

D. Solutions fondées sur les interactions : valeur ajoutée perçue

31. Dans ce contexte, et en raison de la difficulté de tirer des conclusions claires concernant les arbitrages et les synergies, la « valeur ajoutée » des solutions fondées sur les interactions correspond aux bénéfices qu'ils engendrent au-delà de la résolution directe (sectorielle) du problème en question, sur le plan qualitatif. Selon l'enquête (voir le tableau 2 ci-dessous), les perceptions de la valeur ajoutée étaient essentiellement de nature institutionnelle, concernant surtout la sécurité des ressources et la sécurité régionale, la valeur ajoutée économique et financière ne venant qu'en dernier lieu.

Tableau 2

Éléments de la valeur ajoutée des solutions fondées sur les interactions

Élément	Pourcentage
Coopération intersectorielle renforcée	65
Coopération transfrontière renforcée	65
Meilleure résilience ou risques réduits	58
Mise en place de meilleurs paradigmes et pratiques de planification	52
Amélioration des services aux écosystèmes	52
Plus grande transparence	48
Fonctionnalité infrastructurelle améliorée	42
Amélioration de la sécurité des ressources (eau, énergie ou aliments) (R)	42
Tension réduite	42
Plus grande rentabilité (F)	30
Paix ou stabilité régionale	28
Possibilités de financement décentralisées (F)	19
Rendements accrus des facteurs de production (surtout la terre et l'eau) (R)	19
Moindre sollicitation des budgets (F)	16
Rendement accru des coûts irrécouvrables (F)	10

Abréviations : R, valeur ajoutée en matière de sécurité des ressources et de sécurité régionale ; F, valeur ajoutée d'ordre économique et financier.

32. Le fait que, du point de vue des répondants (représentant essentiellement les domaines de l'eau et de l'environnement) les valeurs ajoutées de type économique et financier soient classées si bas, peut constituer un obstacle important à l'établissement d'un dialogue concret entre les secteurs de l'eau et les secteurs utilisant les ressources en eau. D'une manière générale, il semble régner une certaine méconnaissance de la manière dont fonctionne en pratique le financement des projets multisectoriels/fondés sur les interactions, ce qui constitue une importante lacune empêchant de trouver (ou de coordonner) des projets intersectoriels susceptibles d'être financés. Le risque de polarisation est élevé et, en fin de compte, les secteurs utilisant de l'eau (énergie, industrie) trouvent plus rapidement par eux-mêmes des solutions à leurs problèmes d'eau, renforçant de ce fait le cloisonnement.

E. Sources d'investissements et modes de financement des solutions fondées sur les interactions

33. L'analyse des investissements et des financements s'est concentrée sur l'ensemble des données recueillies à l'aide du questionnaire (l'examen de la littérature n'a en effet rien donné à ce sujet), en tenant compte également d'une série de données fournies par une étude complémentaire portant sur le financement des institutions transfrontières¹¹.

34. Les types/sources de financement pris en considération étaient :

- Financement public (y compris les crédits reçus de partenaires de développement) ;
- Financement public, avec le soutien de subventions accordées par des partenaires de développement ;
- Financement par les subventions accordées par des partenaires de développement ;
- Financement mixte ;
- Financement par le secteur privé.

35. Les modes de financement pris en considération étaient :

- Financement d'un projet spécifique (financement d'un investissement unique, séparé (infrastructurel ou institutionnel) ;
- Financement d'un programme spécifique (par exemple, fonds pour le climat) (financement d'une suite prédéterminée d'investissements (infrastructurels et/ou institutionnels)) ;
- Financement de programme adaptable (financement d'une suite d'investissements (infrastructurels et/ou institutionnels qui ne sont pas prédéterminés mais ont une cascade commune d'objectifs et de résultats) ;
- Appui budgétaire sectoriel (financement mis à la disposition de ministères d'exécution ou à leurs autorités décentralisées et qui peut être utilisé à leur discrétion) ;
- Appui budgétaire central (financement mis à la disposition de ministères ne relevant pas des secteurs concernés et/ou à leurs autorités décentralisées et qui peut être utilisé à leur discrétion).

36. L'examen des données disponibles indique que les modes de financement spécifiques à un projet (financement public, avec ou sans le soutien de partenaires de développement) sont les plus courants. À quelques exceptions mineures près, cette tendance se manifeste même lorsque les données sont ventilées par régions, ce qui signifie que cette tendance s'applique de manière presque égale au monde entier.

37. L'analyse a également inclus la recherche d'une corrélation entre le mode de financement et le type (et la source) de l'investissement. Il s'agit d'une question intéressante, surtout en ce qui concerne les solutions infrastructurelles et le financement par le secteur privé, car le financement des programmes constitue un moyen efficace de mobiliser des fonds publics et certains types de fonds privés (plus précisément des obligations) pour une série d'investissements infrastructurels (surtout si des modalités de financement collectif sont possibles), pour esquiver les risques évoqués tant par le secteur public que par le secteur privé en ce qui concerne le financement des infrastructures du secteur de l'eau¹².

38. Dans les limites des données disponibles, il est raisonnable d'affirmer qu'il existe une corrélation entre les mesures infrastructurelles et un financement programmatique adaptable. Financement programmatique signifie que les fonds sont alloués à un programme

¹¹ Union internationale pour la conservation de la nature, Eaux partagées, avenir partagé : viabilité financière dans la gestion des eaux transfrontières (en préparation).

¹² Comme il est apparu, par exemple lors du Sommet de l'eau de Budapest (28-30 novembre 2016) et de la réunion annuelle 2016 du Consortium pour les infrastructures en Afrique (Abidjan, 21 novembre 2016).

intersectoriel (par exemple, la modernisation des systèmes d'irrigation dans un bassin hydrographique) sans lien avec un projet précis. Les fonds peuvent provenir d'entités publiques ou privées, ou des deux à la fois. Bien qu'ils soient en principe possibles, on ne connaît pas d'exemple de mécanismes concluants de financement transfrontière.

39. Une limite importante des mécanismes de financement programmatiques réside dans le fait qu'ils sont généralement conçus par un secteur et, dans les régions les moins développées, en application de consignes strictes données par un bailleur de fonds. Pour pouvoir tenir compte efficacement des « interactions », ils devraient être plus adaptables et plus « intelligents », c'est-à-dire qu'ils devraient stimuler la compétition entre les projets éligibles. Pour sa part, le « financement collectif » est traditionnellement associé à des projets spécifiques, même s'il pourrait être plus efficace à l'appui de programmes et, en général, à un niveau politique plus élevé où les pays disposent d'une plus grande marge de décision et où il y a plus « d'espace » entre les secteurs.

40. S'agissant des financements privés, les études de cas mettent en évidence une lacune importante, car les réponses montrent une prépondérance écrasante des financements publics sous une forme ou sous une autre. Il est possible que cette observation soit biaisée par le fait que la plupart des réponses au questionnaire sont venues d'institutions publiques et que les solutions se rapportaient à des questions d'eau et d'environnement. En réalité, les solutions qui concernent l'agriculture et l'énergie (par exemple, paysages agricoles, amélioration de l'industrie agroalimentaire, chaînes logistiques viables dans l'agriculture, énergies renouvelables ou efficacité énergétique) sont des points d'entrée plus probables pour des investissements privés susceptibles de traiter directement ou indirectement de questions liées à l'eau et à l'environnement, mais elles ne sont pas représentées de manière satisfaisante dans la série d'études de cas pris en considération pour l'analyse¹³.

41. Pour revenir à leur pertinence pour les ministères et décideurs de haut niveau, si les échanges sur les interactions parviennent à s'aligner sur les programmes multisectoriels (par exemple les programmes axés sur le climat ou sur l'économie verte), il est possible que cela nécessite des appuis ou des décisions de haut niveau. Les ensembles intégrés de solutions acceptables, lorsqu'ils sont soutenus par des secteurs différents, devraient aussi convaincre plus facilement les ministères des finances. Il pourrait s'agir d'un pas important pour les autorités de l'eau dans les pays où l'eau n'est pas considérée comme un objet d'investissement national prioritaire.

III. Différences régionales

42. La première question importante à se poser à propos des interactions dans différentes régions est probablement de savoir si les problèmes les plus courants dans les bassins transfrontières (et leurs causes profondes) varient d'une région à l'autre. La seule comparaison significative permise par l'enquête, en raison de la répartition géographique des cas, a été entre les causes évoquées dans les études de cas de la région européenne et celles qui l'ont été dans les études de cas d'autres régions.

43. En dehors de la région européenne, six causes profondes ont été mises en évidence dans plus de 50 % des études de cas :

- Changements anthropiques dans l'hydrologie ;
- Changements climatiques ;
- Manque de données et d'informations ;
- Mauvaise utilisation et gestion des terres ;
- Mauvaise gestion des ressources en eau.

¹³ Ce phénomène est probablement dû au fait que le questionnaire a été diffusé au sein de la « communauté » de l'eau et de l'environnement, puisque l'étude avait pour but d'établir un lien entre les solutions tenant compte des interactions et la coopération dans le domaine des eaux transfrontières.

44. Dans les études de cas de la région de l'Europe, quatre causes profondes ont été mises en évidence dans plus de 50 % des cas, et seule la première est la même que celles qui sont continuellement citée dans les autres régions :

- Changements anthropiques dans l'hydrologie ;
- Manque de moyens financiers ;
- Capacité institutionnelle inadéquate ;
- Changement d'affectation des terres.

45. Il a été surprenant de constater que dans les études de cas de la région de l'Europe le « manque de moyens financiers » a été plus souvent cité comme problème que dans celles des autres régions. Cela pourrait être dû au fait que dans les autres régions la coopération intersectorielle bénéficie de plus en plus du soutien de partenaires de développement (même s'il peut s'agir d'un soutien spécifique à un projet précis ou limité à la région du bassin).

46. Un examen plus approfondi des causes profondes s'impose pour faire la lumière sur le type de coopération intersectorielle qui est nécessaire pour aborder les questions. Il est à relever que les solutions recensées ont déjà des portées intersectorielles différentes. Certaines incluent plusieurs ou la totalité des « secteurs » élargis de l'eau, de l'alimentation, de l'énergie et des écosystèmes, alors que d'autres vont bien au-delà (en incluant par exemple l'industrie, le tourisme et la navigation), les études de cas comportant les « interactions » les plus larges provenaient des groupes de l'Europe et de l'Asie.

47. Aucune considération spécifique à telle ou telle une région n'a émergé de l'enquête, sauf peut-être le fait que l'Asie recense de nombreuses initiatives mises en œuvre pour résoudre ou atténuer toute une série de problèmes environnementaux liés à la qualité de l'eau.

48. Le rôle des organismes de bassins dans les diverses régions doit aussi être précisé. Certaines régions plus que d'autres manquent de cadre juridique et/ou institutionnel pour la coopération transfrontière entre riverains. La question se pose donc de savoir comment la possibilité pour les pays de concevoir des solutions tenant compte des interactions s'en trouve affectée dans ces bassins.

IV. Rapport de synthèse

49. Le rapport de synthèse¹⁴ doit être publié en 2021, à temps pour la neuvième session de la Réunion des Parties (Tallinn, 29 septembre-1^{er} octobre 2021). Il comportera les conclusions préliminaires de l'exercice de bilan (dont il est fait état dans le présent document), avec davantage d'éléments s'agissant de la pertinence régionale de ces résultats, en particulier concernant les possibilités de financement.

50. Comme il a déjà été dit, le bilan a porté sur des études de cas sur la base d'une large répartition géographique mais il a été limité par le nombre d'études de cas recensés. Il en a été conclu que les spécificités régionales des solutions et investissements fondés sur les interactions, tout comme les questions ouvertes qui ont émergé (voir la section III ci-dessus), nécessitaient de plus amples discussions avec les experts. Pour cette raison, le rapport de synthèse inclut également les résultats de discussions et entretiens tenus sur le plan régional.

V. Conclusions préliminaires du bilan

51. D'une manière générale, l'examen du bilan permet de conclure que lorsque le concept d'interactions est bien compris ou que les obstacles à son adoption sont mineurs, la méthode des interactions est très utile en ce qui concerne les approches institutionnelles de problèmes multisectoriels.

¹⁴ Le projet de rapport de synthèse sera disponible pour examen dans le document ECE/MP.WAT/WG.1/2021/INF.4-ECE/MP.WAT/WG.2/2021/INF.4.

52. Il ressort de ce bilan que les problèmes typiquement traités par une méthode fondée sur les interactions dans les bassins transfrontières qui ont été analysés concernent la qualité de l'eau et l'environnement plutôt que la quantité des ressources en eau (disponibilité, variabilité), même si les « changements anthropiques dans l'hydrologie » sont la cause profonde la plus communément évoquée.

53. Cela signifie que dans les bassins analysés, les problèmes résultent en fin de compte de causes anthropiques liées à la gestion de l'eau et de la terre, les changements climatiques exerçant une pression supplémentaire. Les institutions manquent souvent des ressources et des capacités nécessaires pour aborder ces questions, assurer une coordination intersectorielle appropriée, partager de manière adéquate les données et informations, et attirer et canaliser les investissements. La compréhension de la manière dont fonctionne en pratique le financement de projets fondés sur les interactions/multisectoriels paraît limitée au sein des institutions de l'eau, ce qui constitue une lacune importante qui les empêche d'identifier (ou de coordonner) des projets intersectoriels susceptibles d'être financés.

54. On trouve néanmoins dans toutes les régions des exemples de coopération intersectorielle présentant des bénéfices transfrontières. Ces « solutions fondées sur les interactions » sont rendues opérationnelles par de la coopération internationale, de la gouvernance, des instruments économiques et politiques, ainsi que des infrastructures et des innovations.

55. Les facteurs qui favorisent le plus la mise en œuvre de ces solutions sont la coopération transfrontière, l'échange de données et d'informations, la sensibilisation aux options et aux bénéfices pour les différents secteurs, les arbitrages, compromis et synergies transfrontières, ainsi que les règles opérationnelles des infrastructures innovantes (parmi de nombreux autres). Ces facteurs favorables dépendent en grande partie des institutions elles-mêmes.

56. De même, les principaux défis de la mise en œuvre semblent être liés aux institutions. Il s'agit du manque de données et d'informations, d'institutions inadéquates, de contraintes financières, de cloisonnements persistants entre les politiques/secteurs, de capacités techniques limitées, de délais restreints et de choix limités pour le partage des bénéfices.

57. Les répondants à l'enquête perçoivent la « valeur ajoutée » d'une méthode fondée sur les interactions comme étant liée à l'efficacité avec laquelle les institutions gèrent les problèmes des bassins plutôt qu'aux bénéfices en termes de ressources et de sécurité régionale et d'efficacité économique. Cela signifie qu'il reste beaucoup à faire pour catalyser les ressources nécessaires pour rendre opérationnelles ces solutions dans des projets offrant de multiples avantages.

58. Actuellement, la plupart des ressources financières utilisées pour mettre en œuvre des « solutions fondées sur les interactions » proviennent de l'État (y compris les financements des donateurs), alors que la méthode des interactions offre des perspectives claires de financements davantage privés ou mixtes grâce aux investissements en faveur « d'infrastructures vertes » dans l'agriculture, l'énergie, le tourisme, etc. Le mode de financement est aussi important. Sur la base de l'étude considérée, par exemple, il semble exister une corrélation entre les mesures infrastructurelles et les financements programmatiques adaptables quand les fonds sont alloués à un programme intersectoriel (par exemple pour la modernisation des systèmes d'irrigation dans un bassin hydrologique) sans lien avec un projet en particulier.

59. Les problèmes liés à l'eau et à l'environnement doivent être traités de manière efficace dans tous les secteurs, ce qui requiert des efforts financiers substantiels. En absence de coopération efficace, le risque est grand que les secteurs économiques trouvent leurs propres solutions pour résoudre les problèmes immédiats sans vision commune concernant le développement durable du bassin, ce qui représente une occasion perdue pour les secteurs non économiques de bénéficier concrètement de ces interventions. En élaborant des solutions et en planifiant des investissements ensemble (entre les secteurs), les institutions de l'eau ont l'occasion de catalyser la mise en œuvre de solutions bien intégrées qui soient à la fois durables et susceptibles d'être financées.

60. Le rapport de synthèse sur les solutions et investissements fondés sur les interactions complète les résultats de l'examen sur dossiers et de l'enquête par des consultations et des entretiens avec des experts régionaux, ainsi que par une analyse supplémentaire des études de cas soumises et l'inclusion d'autres exemples communiqués par des organisations partenaires.

VI. Réflexions sur les travaux futurs

61. Les conclusions du bilan constituent une importante base de connaissances qui devrait être encore améliorée. En réalité, certaines questions cruciales susceptibles de faire de ce bilan un « guide » utile pour les pays et bassins, restent ouvertes :

- Pourquoi devrait-on élaborer des solutions fondées sur les interactions et comment ? Quels sont les coûts et les avantages qui leur sont associés (et quelle est leur valeur économique ajoutée) ?
- De quel type de cadres institutionnels a-t-on besoin (en particulier dans les bassins transfrontières) pour soutenir la mise en œuvre de solutions fondées sur les interactions ?
- Quelles sont les sources de financement disponibles pour soutenir les programmes ou projets multisectoriels présentant un intérêt transfrontière ?

62. Au-delà du rapport de synthèse, un bilan plus large et plus diversifié des solutions et investissements fondés sur les interactions, obtenu concrètement en élargissant l'enquête pour y inclure davantage de bassins et une gamme plus vaste de parties prenantes, aiderait à tirer des conclusions quant aux types de solutions et de coopération intersectorielle qui ont permis d'affronter efficacement les problèmes des bassins. Les principaux bénéfices résident dans l'extension dans les directions suivantes :

- Au-delà de l'échelle du bassin : contrairement à la gestion intégrée des ressources en eau, la méthode des interactions n'est pas adaptée à chaque échelle, et le fait de regarder « au-delà du bassin » peut aider à trouver des solutions fondées sur les interactions pertinentes qui assurent indirectement des bénéfices transfrontières ;
- Davantage vers les secteurs économiques qui utilisent de l'eau : malgré son « intention de tenir compte des interactions », l'étude était largement centrée sur les bassins versants, plutôt que sur des questions « intersectorielles ». Bien que le choix de déduire les problèmes les plus typiques de l'expérience d'analyses diagnostiques transfrontières garantisse que les solutions étaient pertinentes pour les institutions concernées par la gestion des ressources en eau, il signifiait aussi que d'importantes questions liées à d'autres secteurs n'étaient prises en compte qu'indirectement (parmi les « causes profondes » et parmi les « facteurs de succès de la mise en œuvre ») ;
- Au-delà du groupe des parties intéressées concernées par le soutien institutionnel : les résultats recueillis jusqu'à présent révèlent un manque surprenant d'études de cas liés aux infrastructures, qu'elles soient vertes ou grises.

63. De nouvelles améliorations apportées au questionnaire permettraient de recueillir davantage de détails sur les arbitrages, synergies et compromis, ainsi que sur les connaissances, attitudes et perceptions des parties prenantes en ce qui concerne les interactions, surtout des parties prenantes faisant partie des partenaires de développement, les gouvernements nationaux et les organisations de bassin. Ce questionnaire pourrait encore être utilisé, par exemple dans différentes régions, pour analyser plus en détails comment les solutions et investissements intersectoriels aident à traiter les questions dans les bassins transfrontières. Cela pourrait permettre d'identifier des occasions spécifiques ainsi que de rendre opérationnelles les solutions fondées sur les interactions dans le cadre de stratégies intersectorielles régionales ou transfrontières. Dans certaines des régions où l'évaluation des interactions a été menée à bien de tels documents sont en cours d'élaboration, parfois en guise de complément aux programmes d'action stratégique (Eaux internationales du Fonds pour

l'environnement mondial)¹⁵. Dans le cadre de l'entité Eaux internationales du Fonds pour l'environnement mondial, les arbitrages dans les « interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes » ont été reconnus parmi les problèmes liés à la mise en œuvre des programmes d'action stratégique. L'identification d'investissements fondés sur les interactions, y compris pour renforcer les programmes d'action stratégique, ainsi que l'élargissement des partenariats en vue d'actions concertées avec d'autres secteurs et pour les investissements peuvent consolider les efforts et créer une synergie pour obtenir un impact plus grand. Les dialogues régionaux sur les interactions soutenus par diverses organisations (Commission européenne, Agence allemande de coopération internationale, Partenariat mondial pour l'eau et Organisation de coopération et de développement économiques), pourraient aussi profiter potentiellement de l'exploitation du rapport de synthèse, en envisageant l'application éventuelle du cadre des solutions et investissements fondés sur les interactions qui a été mis au point pour l'analyse décrite dans le présent document.

64. Il est crucial de déterminer les causes profondes des problèmes rencontrés par les bassins transfrontières, et la méthode des interactions permet de mieux les comprendre, facilitant ainsi la prise des mesures qui s'imposent. Il est possible que les politiques doivent être ajustées, ce qui constitue un défi et prend du temps tout en nécessitant de revoir la réglementation. Les investissements dans le secteur de l'eau sont manifestement insuffisants et des opportunités inexplorées ou peu explorées peuvent se présenter à la faveur de la coordination et du partenariat avec d'autres secteurs, y compris au-delà des frontières. Afin de tirer profit des possibilités de financement intersectoriel il faudra faire preuve de volonté politique et il s'agira de convaincre les ministères non directement concernés. Une certaine amélioration des capacités pourrait résulter de l'apprentissage sur le tas, de jumelages, d'échanges, de partages et de l'établissement de pontages entre les problèmes sectoriels. Il est possible et opportun de revoir les cadres de programmation existants en vue de les améliorer, notamment en ce qui concerne la définition de priorités communes. La pandémie et le processus de récupération, avec les changements en matière d'utilisation des ressources naturelles et les perspectives économiques, ainsi que les engagements pris en faveur de la lutte contre les changements climatiques, ont déjà incité à revoir quelque peu la programmation, même si l'espace ouvert aux actions et investissements transfrontières et multisectoriels pourrait être encore élargi.

65. Les enseignements tirés de ce bilan pourraient aider les autorités gouvernementales et d'autres acteurs à mieux comprendre le potentiel de la méthode des interactions et à prendre les mesures qui s'imposent lorsque des solutions intersectorielles ont été identifiées mais qu'il s'avère difficile de les rendre opérationnelles, ou encore lorsqu'ils sont en mesure de débloquer des problèmes concernant des bassins transfrontières grâce à un dialogue entre les autorités de l'eau et d'autres secteurs économiques.

¹⁵ Par l'intermédiaire du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et de son Réseau d'apprentissage, d'échanges et de ressources sur les eaux internationales (International Waters Learning Exchange and Resource Network (IW:LEARN, phase quatre), les travaux sur les interactions menés dans le cadre de la Convention sur l'eau ont fourni un appui programmatique et en matière de formation aux différents projets du FEM concernant les eaux internationales. Le Fonds pour l'environnement mondial a également soutenu la synthèse des expériences méthodologiques des évaluations fondées sur les interactions, qui donne des indications sur la valeur ajoutée de la méthode des interactions pour les processus des programmes d'action stratégique d'analyse diagnostique transfrontière (voir *Methodology for assessing the water-food-energy-ecosystems nexus (Méthode d'évaluation des interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes dans les bassins transfrontières et synthèse des enseignements tirés de son application)*).